## BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Direction départementale du travail et de l'emploi.

Date de prise en charge : 23 septembre 1992 Pilon : 1 à 5

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 1 Métrage : 0,1 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1988-1990

Délai de communicabilité maximum : 60 ans Communicabilité : 2049

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
6	Contrats de solidarité de préretraitre progressive (1988) : n° 55.88.001 (S.A. Marchin France à Han-sur-Meuse) n° 55.88.002 (Salsmann à Ville-Issey) n° 55.88.003 (AFPROM à Bar-le-Duc) n° 55.88.004 (Papeteries de Jeand'heurs à Lisle-en-Rigault) n° 55.88.005 (SARL Dupuit à Demange-aux-Eaux) Conventions de conversion (1988-1990)	1988-1990